

## STAMMOPUR AG

Date d'impression: 24.02.2010

No.: 83001

Page 1 de 3

**1. Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise****Identification de la substance ou de la préparation**

STAMMOPUR AG

**Utilisation de la substance/préparation**

Détergent. Elimination du plâtre et alginate, prêt a l'usage.

\*Réservé aux utilisateurs professionnels.

**Identification de la société productrice**

Société :	DR.H.STAMM GmbH	Service responsable :	
Rue :	Heinrichstr. 3-4	Téléphone :	+49-(0)30-768 80-258
Lieu :	D-12207 Berlin	e-mail :	sdb@dr-stamm.de
Téléphone :	+49-(0)30-768 80-280	Numéro de téléphone d'appel d'urgence :	+49-(0)30-768 80-280
Internet :	www.dr-stamm.de		

**Information supplémentaire**

24-hours-emergency: Giftnotruf Berlin: +49-(0)30-30686790 (german, english)

**2. Identification des dangers****Classification**

Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse au sens de la Directive 1999/45/CE.

**3. Composition/informations sur les composants****Caractérisation chimique ( Mélange )****Composants dangereux**

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité	Classification
213-791-2	7732-18-5	Eau	60-80 %	
200-573-9	64-02-8	Ethylenediaminetétraacétate de tétrasodium	<25,0 %	Xn R22-36
201-069-1	5949-29-1	Acide citrique	<6,0 %	Xi R36
207-838-8	497-19-8	carbonate de sodium	<3,0 %	Xi R36
309-206-8	100085-64-1	Tensioactifs amphotères, Betaine	<0,1 %	Xi R36/38

Le texte intégral des phrases R mentionnées figure au point 16.

**4. Premiers secours****Indications générales**

Changer les vêtements imprégnés.

**Après inhalation**

---

**Après contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec Eau et savon.

**Après contact avec les yeux**

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

**Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Consulter un médecin.

**5. Mesures de lutte contre l'incendie****Moyen d'extinction approprié**

Eau. Mousse. Eau pulvérisée.

**Risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits**

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes nitriques (NOx). Dioxyde de carbone (CO2).

**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

Vêtement de protection.

**Information supplémentaire**

Le matériau n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

**6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****Les précautions individuelles**

Utiliser un équipement de protection individuel

## STAMMOPUR AG

Date d'impression: 24.02.2010

No.: 83001

Page 2 de 3

**Les précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**Les méthodes de nettoyage**Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).  
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.**7. Manipulation et stockage****Manipulation****Consignes pour une manipulation sans danger**

Ne nécessite aucune mesure technique de prévention spéciale.

**Préventions des incendies et explosion**

Le produit n'est pas: Comburant. Inflammable. explosif.

**Stockage****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Stocker uniquement dans les récipients d'origine. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Classe de stockage (VCI) : LGK 12

**8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle****Valeurs limites d'exposition****Conseils supplémentaires**

Ne contient aucune substance en concentrations dépassant les limites fixées pour les postes de travail.

**Contrôles de l'exposition****Contrôle de l'exposition professionnelle**

Cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

**Mesures d'hygiène**

Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

**Protection respiratoire**

Protection respiratoire non nécessaire.

**Protection des mains**

Matériau approprié: PE (polyéthylène). NR (Caoutchouc naturel, Latex naturel). CR (polychloroprènes, Caoutchouc chloroprène). NBR (Caoutchouc nitrile). Caoutchouc butyle. FKM (Caoutchouc fluoré).

**Protection des yeux**

Lunettes à monture.

**Protection de la peau**

Protection corporelle: non indispensable.

**9. Propriétés physiques et chimiques****Informations générales**L'état physique : liquide  
Couleur : limpide jaune  
Odeur : caractéristique**Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**pH-Valeur (à 20 °C) : 8,0  
Testé selon la méthode DGF H-III 1**Modification d'état**Point/intervalle de fusion : -18 °C  
Point d'ébullition : >100 °C  
Point d'éclair : ---**Dangers d'explosion**

non explosif.

**Propriétés comburantes**

non comburant.

Densité (à 20 °C) : 1,20 g/cm<sup>3</sup> DIN 12791

Hydrosolubilité : miscible.

**10. Stabilité et réactivité**

**Conditions à éviter**

---

**Matières à éviter**

---

**Produits de décomposition dangereux**

---

**11. Informations toxicologiques****Effets corrosifs et irritants**

Effet irritant sur l'oeil: légèrement irritant.

**Effets sensibilisants**

non sensibilisant.

**12. Informations écologiques****Écotoxicité**

En cas d'un déversement conforme en faibles concentrations dans des stations d'épuration biologique adéquates, des perturbations de la dégradabilité des boues activées sont peu probables.

**Persistance et dégradabilité**

Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

**13. Considérations relatives à l'élimination****Élimination**

L'attribution d'un code déchet/d'une désignation déchet doit être effectuée conformément aux spécificités des secteurs et process du catalogue CED.

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat.

**14. Informations relatives au transport****Information supplémentaire**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**15. Informations relatives à la réglementation****Étiquetage****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Selon la directive 1999/45/CE ou l'annexe VI de la directive 67/548/CEE, la préparation ne nécessite pas un étiquetage.

**Informations réglementaires UE**

1999/13/CE (COV) : Valeur COV (dans g/l): 0

**Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D) : 2 - pollue l'eau

**16. Autres informations****Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

22 Nocif en cas d'ingestion.  
36 Irritant pour les yeux.  
36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

**Information supplémentaire**

Indications de stage professionnel: Observer le mode d'emploi sur l'étiquette.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

**Modifications**

\* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente

---

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*